



Pour contrer la résurgence du coronavirus au Cameroun, le gouvernement vient de se voir obligé d'interdire à nouveau les surcharges et de rendre obligatoire le port du masque dans le transport en commun.

En application des hautes instructions du Chef de l'Etat, répercutées le 05 mars dernier dans la déclaration du Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Ministre des transports a réitéré dans un communiqué signé ce mercredi 10 mars 2021, le respect « scrupuleux » des mesures barrières à l'endroits des usagers de tous les modes de transports au Cameroun.

Ci-dessous le communiqué radio-presse du ministre des Transports:

Le Cameroun connaît une remontée inquiétante de contaminations au Covid-19, un an après avoir déclaré son premier cas. Ces trois derniers mois, le pays a enregistré plus de 35.700 cas positifs, dont près de 10.000 confirmés et plus de 105 décès au cours de la même période, selon les statistiques officielles.